



AVIS DE LANCEMENT DE CONCERTATION PUBLIQUE

RD268

Mise à 2x2 voies entre la Fossette et le Mat de Ricca

Communes d'Arles, Fos sur Mer et Port St Louis du Rhône

Par délibération en date du 31 mars 2017, le Département DES Bouches du Rhône a décidé de lancer une concertation publique relative à l'aménagement à 2x2 voies de la RD268 entre le giratoire de la Fossette et le giratoire du Mât de Ricca sur les communes d'Arles, Fos sur Mer et Port St Louis du Rhône.

La concertation prévue à l'article L103-2 du Code de l'Urbanisme se déroulera simultanément sur les trois communes concernées :
du mardi 3 décembre 2019 au mardi 17 décembre 2019.

Le public sera accueilli à l'hôtel de Ville de chacune des mairies susvisées, les jours ouvrés
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La concertation prévue porte sur la description de l'état des éléments de l'opération concernés par le projet.

Les représentants de la Direction des Routes et des Ports du Département y assureront des permanences sur place pour répondre aux questions du public, aux dates suivantes :

- le jeudi 5 décembre 2019 de 10h à 12h et le lundi 16 décembre 2019 de 15h à 17h en mairie d'Arles.
- le jeudi 5 décembre 2019 de 15h à 17h et le lundi 16 décembre 2019 de 10h à 12h en mairie de Fos sur Mer.
- le vendredi 6 décembre 2019 de 10h à 12h et le mardi 17 décembre 2019 de 15h à 17h en mairie de Port St Louis du Rhône.

Pendant la durée de la concertation publique, qui comportera l'exposition de panneaux de présentation du projet, les observations du public sur les éléments soumis à la concertation pourront être consignées dans le registre déposé à cet effet à l'accueil dans chacune des mairies.

Les panneaux exposés lors de la concertation seront également disponibles sur le site internet du Département rubrique « routes ». Les observations pourront être adressées par mails à « routes@departement13.fr ».